



LIGUE
GRAND EST

Assemblée Générale

Samedi 13 novembre 2021
Fc Metz Stadium
Stade Saint Symphorien – Longeville les Metz

Constatant que le quorum est atteint pour une Assemblée Générale à quorum spécial en cas de modifications des statuts (quorum statutaire : 35% soit 706 voix) avec 746 voix portés par 178 clubs présents, le Président Lionel Ollinger déclare la séance ouverte.

ALLOCATION D'OUVERTURE DU PRESIDENT Lionel OLLINGER

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents de clubs ou vos représentants, chers amis...

Je salue la présence de :

- Thierry HORY, Président de la Commission des Sports de la Région représentant Jean ROTTNER ; Président de la région Grand Est
- Emmanuel THIRY - Directeur Régional Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
- Michel LEROUX, Directeur du CREPS de Reims
- Bénédicte NORMAND, Directrice Adjointe du CREPS de Reims
- Christian RICHTON, Secrétaire Général du CROS représentant Jean-Marc HAAS-BECKER, Président du CROS
- Aurélien DIDIERJEAN et Julie ANTONELLI, Commissaires aux Comptes
- Les partenaires de la Ligue :
 - Head, représenté par Damien Piccin
 - Le Crédit Mutuel représenté Cédric Schwaederlé
 - Le Grand Est Open 88 avec Véronique et Eric Perussault,
- Pour l'association Enfants Cancer Santé Grand Est avec qui nous allons signer un partenariat de communication et mécénat : Daniel Spiess, administrateur et membre fondateur de l'association

Merci à mes amis VP et Présidents de CD d'être à nos côtés :

Anne Laure Arondel, Présidente de la Meuse
Aurélie Abt, Président de l'Aube
Denis Boulet, Président des Ardennes
Hervé Buffe, Président des Vosges
Anicet Lavocat, Président de la Haute Marne
Jean Paul Jaton, Président de la Moselle
Eric Joris, Président de la Marne
Cédric Schwaederle, Président de la Meurthe et Moselle

Je salue également mon ami André Haas, Président du Bas Rhin.

J'excuse les absences de :

- François Werner, VP de la Région Grand Est en charge des Sports
- Denis Naegelen et Jérôme Fechter, Co-Directeurs des Internationaux de Strasbourg
- Yves Henry, Président de Moselle Open et Julien Boutter, Directeur du tournoi.
- Philippe Amillet et Sampiero Gavini, présidents d'honneur de la Ligue

Nous avons opté cette année encore, et avant que les nouveaux statuts de la fédération ne nous permettent une dose de distanciel dans nos assemblées, pour une assemblée générale au centre de notre région Grand Est afin de vous éviter une route encore plus contraignante, je vous remercie d'avoir fait l'effort d'être parmi nous et je souhaite que ces retrouvailles soient les plus agréables et amicales possibles.

Nous nous trouvons donc au boulevard des légendes de la nouvelle tribune sud du stade Saint-Symphorien qui a été livrée cet été et qui d'ailleurs n'est pas encore complètement achevée...et vous savez bien ... que j'en sais quelque chose !

C'est un véritable immeuble de 6 étages et 22000 m2 avec plus de 5000 m2 de salons, une propriété désormais privée puisque le stade appartient au FC Metz, alors que jusqu'alors, seul Lyon disposait de son stade en France.

Le Président Bernard Serin a donc investi plus de 80M€ pour le moderniser et développer un modèle de multi fonctionnalité quasi unique dans notre pays.

Ce lieu hors du commun n'a donc pas été seulement conçu pour recevoir des VIP lors des matchs de football mais également et avant tout pour être un espace exceptionnel de rencontres, séminaires et congrès, mais aussi un Cercle d'affaires (Le Cercle des Paraiges) qui est ouvert toute la semaine avec salons, bar et restaurant privés.

Souhaitons que ce lieu puisse être à la mesure de la qualité de nos retrouvailles après le formidable engagement qui a été le vôtre pendant cette période de pandémie, et qui a permis au tennis de garder la tête hors de l'eau et désormais de retrouver une croissance jamais égalée depuis plus de 10 ans, mais nous en reparlerons.

Les participants découvrent un message vidéo du Président de la FFT, Gilles Moretton.

MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA LIGUE par Katia Savorgnano, Secrétaire Générale

La fédération vous propose de voter aujourd'hui en amont des modifications de nos statuts qui pourront être appliquées dès mi-décembre si elle est validée par le vote en AG fédérale.

La résolution qui vous est soumise permet cette anticipation.

Cette modification des statuts a déjà été approuvée dans 8 sur 10 de nos comités départementaux lors de leurs assemblées générales. Seuls les CD 67 et 68 n'ont pas mis au votre la proposition de la FFT, et devront voter l'année prochaine pour valider ses modifications statutaires.

Lors de notre dernière réunion, le comité directeur de la ligue a décidé à la majorité de 82% de vous soumettre aujourd'hui ces modifications par un vote global.

Tous les clubs ont été destinataires en date du 28 octobre des propositions ci-dessous :

Modifications des statuts de la Ligue selon les statuts-types émis par la FFT :

(en vert, rajout ou modification)

Article 1 - Objet - buts - durée - siège social

La ligue est administrée conformément aux règles fixées par les règlements administratifs de la FFT.

Article 5 - Composition

1. L'assemblée générale de la ligue se compose des ~~représentants élus~~ **délégués** des associations de la ligue, affiliées à la Fédération, à raison d'un délégué par association affiliée.

Article 6 - Fonctionnement

1.
2. Les convocations sont adressées **par tout moyen faisant la preuve de sa réception** avec l'ordre du jour aux délégués des associations affiliées quinze jours au moins avant la réunion ; ce délai peut être réduit à huit jours pour les assemblées générales ordinaires convoquées extraordinairement ou sur deuxième convocation.

3.
4. L'assemblée est en principe organisée en présentiel. Cependant, à la discrétion du comité de direction de l'organisme concerné, l'organisation d'assemblées générales à distance par voie dématérialisée ou en format mixte (présentiel/distanciel) est autorisée dans les conditions prévues par les règlements administratifs de la FFT et conformément aux modalités d'organisation définies par le comité de direction de l'organisme concerné.
En dehors de cette hypothèse, le vote par correspondance n'est pas autorisé.
5. ~~Le vote par procuration n'est pas autorisé.~~
Le vote par procuration est autorisé. Toutefois, le délégué d'une association affiliée ne peut représenter qu'une seule autre association affiliée de la ligue. L'ensemble des voix dont il est ainsi titulaire (avec les voix issues de la procuration) ne pourra, en aucun cas, excéder cinq pour cent du total des voix dont disposent à l'Assemblée générale les associations affiliées de la ligue.
Au-delà de ce seuil, il doit renoncer à cette procuration.
Ne peut être transmis aucun droit de vote pendant l'assemblée générale. ~~Le vote par correspondance n'est pas admis.~~
6. L'assemblée générale, pour être tenue valablement, doit se composer de délégués des associations affiliées portant 20% au moins des voix **présentes et représentées** dont disposent lesdits délégués. Si ces proportions ne sont pas atteintes, l'assemblée est convoquée à nouveau à quinze jours au moins d'intervalle et elle peut alors délibérer quel que soit le nombre des délégués présents et des voix dont ils disposent.
Les décisions sont prises à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés hors bulletins blancs et nuls.

Article 9 - Révocation du comité de direction

L'assemblée générale peut mettre fin au mandat du comité de direction avant son terme normal par un vote intervenant dans les conditions ci-dessous :

1.
2. Les deux tiers au moins des membres de l'assemblée générale doivent être présents **ou représentés**.
3.

Résolution proposée au vote concernant les modifications statutaires :

Les modifications des dispositions prévues à l'article 6 des statuts de la Ligue Grand Est sont approuvées sous réserve de l'adoption ultérieure par l'assemblée générale de la Fédération Française de Tennis de la modification correspondante des statuts-types des ligues.

Katia Savorgnano propose de procéder à un vote à mains levées à l'instar de ceux effectués dans la majorité des CD. Aucun représentant de club ne se manifeste.

Les modifications des statuts et la résolution sont adoptées à l'unanimité.

A la question de Joël Bitzner, Katia Savorgnano confirme que les CD 67 et 68 devront procéder au changement de leurs statuts l'an prochain dès lors que l'Assemblée Générale de la FFT aura adopté les nouveaux articles des statuts-types qui s'imposeront aux ligues et aux CD.

Lionel Ollinger remercie Katia Savorgnano pour cette présentation et son engagement en qualité de Secrétaire Générale.

APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 NOVEMBRE 2020

Katia Savorgnano propose l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 novembre 2020 qui a été envoyé préalablement aux clubs.

Le procès-verbal de l'AG du 14 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT Lionel Ollinger

Je commencerais ce rapport moral en faisant le point sur la Fédération Française de Tennis car la Ligue en est son représentant sur le territoire, son bras armé, et notre rôle est bien de coordonner les Comités Départementaux qui sont et resteront les instances de proximité pour vous tous, les clubs !

Nous sommes donc en fin de première année de l'olympiade de Paris qui s'achèvera en 2024 :

- La première année d'une nouvelle équipe à la tête de la Fédération avec Gilles Moretton à la présidence et Amélie Oudéa-Castéra, à la direction générale.
- Plusieurs dirigeants du Grand Est ont été élus au sein de différentes instances fédérales :
 - Au Conseil Supérieur du Tennis : Aurélie Abt, Anne-Laure Arondel et Hervé Buffe
 - Hervé Buffe est aussi le référent national pour le développement du e-tennis
 - Dans des commissions de la Fédération et en plus des Présidents des Commissions Régionales qui sont membres désignés par chaque Ligue :
- Katia Savorgnano (du Haut Rhin) est devenue présidente de la Commission des Statuts et Règlements
- Le docteur Eric Vandendaele (de la Marne) est devenu président de la Commission Médicale
- Christophe Bineaux (des Vosges), a été élu parmi les trois représentants nationaux du Comité financier
- Et enfin Jean-Marc Rosier (de la Moselle), a été élu dans la Commission des conflits sportifs

Tous ensemble, à la Fédération, nous avons ainsi plusieurs objectifs :

- D'abord faire venir, faire revenir, puis fidéliser les pratiquants dans vos clubs
- Préserver le tournoi de Roland Garros comme la référence parmi les tournois du Grand Chelem
- Faire vivre le Stade Roland Garros tout au long de l'année pour diversifier les ressources à destination de l'ensemble de la pyramide fédérale (vous avez pu déjà apprécier la fête de la musique de France Télévision ou encore les combats de boxe dont celui de Tony Yoka)
- Adopter et faire adopter une démarche écoresponsable et sociétale à tous les protagonistes du tennis en France.

En Grand Est, nous serons à la pointe de cette éco responsabilité grâce aux 3 plus grands tournois internationaux qui ont chacun, à leur niveau, déjà, développer des démarches qui ont été labellisées et reconnues : les Internationaux de Strasbourg d'abord avec l'atteinte d'un objectif d'empreinte carbone égale à 0 voire négative, mais aussi le Moselle Open et le Grand Est Open 88

Dans les prochaines semaines, nous nous associerons aux Internationaux de Strasbourg, à Denis Naegelen, Jérôme Fechter et leurs équipes pour rencontrer la région Grand Est et vous proposer de rentrer dans un dispositif pilote en France qui vous permettra d'être accompagné à travers un bilan

carbone, puis un plan d'action visant à atteindre votre neutralité carbone. Nous deviendrons ainsi, à l'issue de l'olympiade, la première ligue sportive verte en France, permettant un modèle vertueux à dupliquer.

La nouvelle équipe fédérale souhaite également améliorer la gouvernance de la FFT mais aussi celle de ses ligues et de leurs Comités Départementaux :

- Sur le plan démocratique, en changeant ses propres statuts pour permettre aux Présidents de clubs de voter en Assemblée Générale de la Fédération dès l'année prochaine

- Sur le plan du développement de toutes les pratiques (tennis, padel, beach, paratennis mais aussi tennis à l'école) en adoptant une nouvelle approche pluriannuelle qui est en train d'être constituée conjointement par la Fédération, ses Ligues et leurs Comités Départementaux à travers le Plan National de Développement

12 priorités couvrent ainsi l'ensemble de l'activité et de l'environnement de votre club parmi lesquelles :

- Le soutien au bénévolat
- La place de l'enseignant et la collaboration dirigeants/enseignants
- L'école de tennis qui doit être le pilier de la vie du club
- La compétition qui doit permettre le plaisir de jouer
- Les pratiques diverses et ludiques accessibles pour tous et partout (jusque dans la rue !)
- La mixité dans la pratique, dans les fonctions de dirigeants et les postes d'enseignants

Ce Plan National de Développement a été décliné en Grand Est pour les 4 années à venir avec des points d'étapes réguliers pour vérifier et ajuster les objectifs et les actions qui en découleront.

De nombreuses actions concernent déjà directement les clubs car le développement de notre discipline dépend bien sûr de l'attractivité et du dynamisme proposés aux pratiquants.

Nous avons choisi de fonder cette attractivité sur le développement de la « Nouvelle Ecole de Tennis 2030 » qui a déjà séduit plus de 50 clubs d'entre vous. J'y reviendrai tout à l'heure.

Par ailleurs, sous l'ancienne mandature, la FFT avait mis en œuvre un Plan de Soutien et de Relance pour aider les clubs à mieux affronter les conséquences de la crise sanitaire de la Covid-19 : Grâce au suivi de l'Equipe de Développement sous l'égide de Benoit Duchet et la proximité des Comités Départementaux, ce sont 338 clubs du Grand Est qui ont pu bénéficier d'une enveloppe de plus d'1 millions d'euros.

Après la Fédération, faisons désormais le point sur la Ligue et ses Comités Départementaux :

2021 est également la 1^{ère} année de la 1^{ère} olympiade en mode Grand Est.

Les modifications, votées l'an passé, du règlement administratif de la Ligue ont permis une meilleure prise en compte des territoires de Champagne Ardennes, d'Alsace et de Lorraine.

En effet, chaque Comité Départemental a pu désigner un ou deux représentants dans les principales commissions : celles qui gèrent les championnats et celles qui sont chargées d'accompagner les clubs dans leur développement de la pratique.

La Ligue et ses CD participent ainsi conjointement à la gestion et aux évolutions des compétitions qui vous sont proposées et à la définition et la mise en œuvre des axes de développement qui vous sont suggérés.

Conformément au choix annoncé l'an passé, la ligne directrice de la Ligue est la coordination, qui tient donc compte des nombreuses particularités de chacun de ses territoires.

Ainsi, sur le plan sportif, tous les championnats ne proposent qu'une seule division réellement « Grand Est » pour délivrer le titre de champion régional ou pour qualifier en championnat de France.

C'est donc uniquement les plus fortes équipes de clubs qui doivent se déplacer sur tout le territoire du Grand Est. Nous parlons de moins de 1% des compétiteurs.

Dès la 2^{ème} division, les championnats sont préparés géographiquement pour être au plus proches des clubs que ce soit en Lorraine, où la cartographie des départements permet de passer de l'un à l'autre plus facilement, comme en Champagne Ardennes et en Alsace, où ces divisions inférieures sont gérées au niveau départemental.

En revanche, il ne peut plus y avoir de champion de Lorraine, d'Alsace ou de Champagne depuis 3 ans.

Seuls les alsaciens pourraient retrouver cette possibilité depuis le remplacement des 2 départements historiques par un seul qui les regroupe sous la dénomination de la Collectivité Européenne d'Alsace, dite CEA.

Cette possibilité ne serait étudiée que si les clubs en émettent le souhait sans qu'aucune ambition personnelle ne se permette de les influencer.

Il existe d'ailleurs des exemples depuis plusieurs années que ce soit dans le tennis avec le Comité de Drôme/Ardèche ou bien, ici même en Grand Est, avec le District d'Alsace de football déjà créé depuis bien longtemps, mais au sein de la Ligue Grand Est de Football.

Il faudrait toutefois l'accord de la Fédération qui est garante de l'équilibre au sein de ses organes déconcentrés que sont les ligues et leurs Comités Départementaux, mais aussi l'assentiment du ministère car l'Etat a conservé ses préfetures à Strasbourg et à Colmar, et Mr Emmanuel Thiry, ici présent, est bien le seul Directeur, représentant le sport dans une région Grand Est qui comprend la Champagne Ardennes, la Lorraine, mais aussi l'Alsace.

Je voudrais désormais aborder la Ligue sous l'angle du soutien aux clubs :

L'importance pour chaque club du binôme « Président /enseignant » nous pousse à proposer des formations adaptées.

Ces formations sont régulièrement annoncées chaque 1^{er} vendredi du mois dans le Mémo, véritable mine d'informations, qui vous permet, en un seul mail, de disposer d'une synthèse de ce qu'il faut savoir.

Nous sommes persuadés que le bon fonctionnement d'un club est facilité par la bonne relation au sein de ce binôme, peu importe la taille du club et le profil de l'enseignant (qu'il soit bénévole ou professionnel, à temps partiel ou à temps plein)

Nous allons poursuivre le déploiement de la « Nouvelle Ecole de Tennis 2030 » : plus de 50 clubs ont déjà adhéré à la 1^{ère} année de sensibilisation menée par tous les cadres techniques de l'ETR dirigée par Stéphane Heyd et Antoine Bedin et par tous les conseillers en développement de l'équipe dirigée par Benoit Duchet.

Nous en avons fait le pilier de notre Plan Régional de Développement car sa mise en œuvre permet d'agir sur les 4 axes fondamentaux d'un club :

- Des dirigeants qui organisent la vie du club pour atteindre des objectifs
- Un ou plusieurs enseignants investis dans le club auprès des dirigeants et des pratiquants
- Des infrastructures attrayantes et conviviales
- Des offres qui correspondent aux attentes des pratiquants de son secteur

Nous allons poursuivre le soutien à toutes les pratiques en confirmant les aides directes aux clubs pour leur développement par l'intermédiaires des chartes : tennis à l'école, initiation pour adultes, tennis handicap et peut être d'autres à venir...

Nous allons poursuivre l'accompagnement des clubs dans leurs projets structurants et leurs relations avec les mairies :

- Accompagnements humains par le concours des Conseillers en Développement
- Accompagnements parfois financiers via l'ADCP et le schéma directeur signé avec la Région et que nous renouvèlerons j'espère très bientôt.

Nous allons poursuivre la prise en compte de vos avis en vous interrogeant directement et régulièrement, en vous informant sur les besoins et les bonnes pratiques des clubs.

Le Tour de Ligue qui avait eu lieu en automne 2019 sera ainsi réaménagé par

- Une visio par territoire Alsace, Champagne Ardennes et Lorraine en janvier 2022
- Un nouveau Tour de Ligue avec une étape dans chacun des Comités Départementaux en janvier/février 2023
- Et enfin, une visio par territoire en janvier 2024

Je terminerais en vous parlant de la dernière rentrée dans vos clubs :

Bien entendu, cela a été compliqué, car encore et toujours, cette rentrée s'est faite dans le respect de contraintes sanitaires en raison de la pandémie qui menace toujours.

Mais nous pouvons être très optimistes selon les retours du niveau d'inscriptions dans les clubs

Je rappelle qu'avant la Covid en mars 2020, les clubs du Grand Est étaient globalement en avance de +2% en nombre de licences

Désormais, et j'espère après tout ça... le tennis et ses pratiques diverses retrouvent un formidable engouement qui doit tous nous motiver encore davantage.

En effet, le nombre de licence à date progresse en France de plus de 9% par rapport à l'année dernière et plus de 5% par rapport à l'avant Covid en 2019.

En Grand Est, nous notons déjà près de 7% de progression sur l'an passé et plus de 10% chez les jeunes.

Cette envolée est particulièrement spectaculaire en France chez les jeunes filles de 12 ans et moins avec près de 23% de croissance de licences en date du lundi 8 novembre dernier.

Le tennis va bien, il va très bien même... et la formidable édition du tournoi Rolex Paris Masters la semaine dernière, tant au niveau du jeu, qu'en matière de billetterie ou concernant les audiences TV, va nous permettre je l'espère, d'enfoncer le clou !

Et puis Roland Garros 2022 va être le premier vrai tournoi dans sa version modernisée et dans son nouveau stade. Le toit du court Philippe Chatrier, bientôt le toit du court Suzanne Lenglen, les sessions de soirées, et bien d'autres nouveautés, vont permettre de nous remettre des deux dernières éditions atrophiées qui ont plongé notre Fédération dans une période de restrictions financières que nous laisserons derrière nous à la fin de l'olympiade, juste après des jeux olympiques de Paris que nous accueillerons avec plaisir du côté de l'avenue Gordon Bennett.

Une fois encore, merci pour votre formidable engagement bénévole, sans vous, le tennis français, le sport français, ne serait rien !

Merci aux Présidentes, Présidents et à leurs comités

Merci aux enseignants, professionnels ou non

Merci aux parents, indispensable acteurs de notre sport

Merci aussi à toute notre équipe de Ligue, les permanents, remarquablement dirigés par notre directeur, Emmanuel Painvin, et par notre CTR Coordonnateur, Stéphane Heyd, mais aussi, les élus qui, comme vous, donnent gratuitement de leur temps pour vous servir !

Vive le sport, vive le tennis, vive les tennis dans le Grand Est !

Les participants découvrent une vidéo présentant le Stade Roland Garros.

Présentation « Enfants Cancers Santé Grand Est » par Daniel Spiess

Lionel Ollinger présente le partenariat moral entre la Ligue Grand Est de Tennis et l'association « Enfants Cancers Santé Grand Est » puis donne la parole à Daniel Spiess, co-fondateur, qui présente le diaporama figurant en annexe 1.

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

Katia Savorgnano présente le rapport d'activités de l'année sportive 2021 réalisé en collaboration avec certains vice-présidents et certains présidents de commissions choisis en fonction de l'activité qui a pu avoir lieu durant l'année sportive 2021.

Les présentations figurent en Annexe 2.

Réunions des dirigeants de la Ligue :

Lors de cette saison 2021, le Comité de Direction s'est réuni 7 fois dont 1 fois en mixte c'est à dire en présentiel à Tomblaine pour certains et visio pour d'autres, 5 fois en visio, et 2 fois en présentiel au club de Nancy Lawn TC puis à Metz lors du Moselle Open.

Les commissions se sont, de la même façon, réunies par visio et au moins une fois en présentiel.

Le Conseil des Présidents des CD s'est réuni quant à lui 10 fois en visio.

Statistiques Licences :

De 2020 à 2021 on note une perte de 1684 licences avec - 563 jeunes et - 1121 adultes.

Nous passons d'un total licenciés Grand-Est en 2020 de 69.496 à 67.812 licenciés en 2021 : -1,69% de licenciés jeunes contre -3,10% chez les adultes, soit -2,42% sur la masse totale.

Trois de nos départements affichent une hausse du nombre de leurs licenciés, et félicitons entre autres le département des Vosges qui compte 11% de licenciés en plus en 2021 par rapport à 2020.

Mais si la baisse de licences Club peut être impacté à cette « période Covid », l'augmentation des licences Scolaires et Découvertes en découlent également.

En effet, les enseignants ayant pu être mis à disposition des écoles pendant la période où le Covid empêchait le fonctionnement de nos clubs, les licences « S » sont en nette augmentation et passent de 2.722 en 2020 à 4.161 en 2021. Parallèlement, grâce aux diverses activités de relance en fin d'année sportive 2021, les licences « D » affichent aussi une nette augmentation et passent de 2.964 en 2020 à 4.470 en 2021.

Si on compare notre ligue aux autres ligues, on remarque que nous nous situons au-dessus de la moyenne nationale qui enregistre une chute de -2,54%

Statistiques Clubs :

En 2021, 5 nouvelles affiliations ou ré-affiliations, et une transformation d'habilitation d'une structure Padel dans la Marne en affiliation.

Parallèlement nous comptons 4 mises en sommeil et 6 démissions.

Nous avons donc 6 nouveaux clubs et 10 clubs en moins en 2021 soient une perte de 4 clubs.

Au 31/08/2021, nous comptons donc 17 clubs dans la Meuse, 31 en Haute Marne, 32 dans les Ardennes, 40 dans l'Aube, 45 dans les Vosges, 64 en Meurthe et Moselle, 68 dans la Marne, 85 dans le Haut-Rhin, 142 en Moselle et 143 dans le Bas-Rhin, soit un total de 667 clubs en 2021 contre 671 en 2020.

Point sur la procédure pour un changement de club en cours d'année sportive :

A partir du 1er septembre 2021, un certificat de changement de club est obligatoire et la signature du club quitté est requise, quel que soit le classement du joueur, de NC à N°1.

Dans une démarche de simplification et de gain de temps, la dématérialisation de ce processus est désormais possible. Pour ce faire, un format électronique des certificats de changement de clubs est désormais disponible. Le joueur ou son club d'accueil devra faire signer le formulaire au club quitté pour demande d'autorisation puis l'envoyer à la ligue pour enregistrement dans la Base FFT. Comme vous le savez, la FFT ne prélève qu'une seule fois la licence auprès du club qui a validé le premier la licence, c'est au club de s'arranger entre eux.

Evolution du certificat médical :

Eric Vandendaele, président de la commission vous propose le rappel sur l'évolution du certificat médical :

L'évolution du certificat médical pour les mineurs (hors sportifs de haut niveau) devrait favoriser la pratique sportive chez les jeunes. Le certificat médical est remplacé pour les jeunes, par une attestation écrite des personnes exerçant l'autorité parentale sur la base d'un questionnaire.

- Si aucune réponse négative aux 21 rubriques, l'attestation permet au club de valider ou renouveler la licence
- Si 1 seule réponse positive la présentation d'un certificat médical daté de moins de 6 mois redevient nécessaire.

Par conséquent, la distinction « compétition » / « hors compétition » disparaît et par défaut, la licence portera la mention "compétition".

Ce dispositif va permettre de soulager à la fois les dirigeants des clubs et les médecins mais aussi constitue un alignement sur d'autres réglementations en Europe.

Pour les majeurs, la date de validité du certificat médical à produire tous les 3 ans continue d'être d'un an.

Rappelons également, que les clubs ne sont pas tenus de conserver ni certificat médical, ni attestation de réponses au questionnaire de santé. Et le questionnaire complété n'a pas à être présenté, ni communiqué. Il doit être conservé au sein de la sphère familiale.

Label FFT « Club Tennis Santé » :

6 clubs ont obtenu le label Tennis Sport santé : CADM MOURMELON (51) TC CHAMPIGNEULLES (54) TC SAINT AVOLD (57) TC STRASBOURG (67) TC PORTE DU VIGNOBLE (67) TC BRUNSTATT (68)

A ce jour, nous comptons 35 clubs dans le Grand-Est qui sont labélisés Tennis Sport Santé et 15 autres clubs pourraient actuellement encore prétendre à ce label dans la mesure où leur enseignant a été formé au tennis sport santé. Nous les encourageons à en faire la demande.

Activités de la Commission Formation par Valérie Boury :

« Malgré les difficultés rencontrées sur la saison 2020/2021 en raison de la pandémie, les formations initiales ont pu être maintenues car ce sont des formations diplômantes.

En ce qui concerne la formation IF (initiateur fédéral), 18 candidats ont participé à cette formation sur 5 sites : Metz, Nancy, Reims, Strasbourg et Mulhouse, sans compter les 30 candidats qui ont poursuivi sur le CQP ET.

Pour information, 26 stagiaires ont participé à la formation pour la saison 2022.

Au niveau de la formation CQP ET (certificat de qualification professionnelle éducateur de tennis), 51 candidats étaient inscrits sur les modules jeunes et adultes, représentant 140 heures de formation et 60h de stage en structure.

37 ont été certifiés, soit un taux de réussite de 73%.

A ce jour, plus de cinquante candidats sont inscrits pour la saison 2022, les inscriptions n'étant pas encore closes pour les AMT souhaitant assister au module « adultes » de février 2022.

Je voudrais rappeler que ce certificat de qualification professionnel est limité exclusivement à l'encadrement de séances collectives d'initiation au tennis pour tout public et vous demande en tant que dirigeant de club d'être vigilant au respect des prérogatives de ce certificat dans l'intérêt de tous. Vous pouvez retrouver toutes les prérogatives des différents diplômes sur le site de la ligue dans la rubrique « enseignants ».

Concernant la formation DEJEPS (diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) : Sur les 15 candidats, 12 ont été diplômés (dont 11 provenant de la ligue Grand Est, soit un taux de réussite de 80%). A ce jour, tous sont actifs dans leur vie professionnelle en tant que DE.

Cette formation est proposée sur 10 mois depuis septembre 2020 au lieu de 15 mois avec un programme très dense, représentant 700 heures de formation et 500 heures en structure sur le principe de l'alternance professionnelle.

La formation est pilotée par le CREPS de Reims, mais un partenariat a été signé avec la ligue incluant les interventions de l'ETR et l'ERD, à hauteur de 90 heures en dehors de leurs heures de travail et 300h pour Eric Raulin, qui est le référent et le responsable technique du pôle formation de la ligue.

Pour la saison 2022, 13 candidats ont été retenus suite aux tests de sélection, dont 12 de notre ligue, pour suivre la formation qui se terminera fin juin.

Les formations professionnelles continues ont, quant à elles, été très impactées par la crise sanitaire car ce sont des formations pour la plupart non diplômantes.

Sur les 19 formations proposées couvrant 9 thématiques, seules 6 d'entre elles ont été maintenues à cause de la pandémie, mais aussi parfois par manque de candidats.

En tant qu'ancienne enseignante de tennis, ces formations me semblent pourtant indispensables pour élever le niveau de compétences de votre enseignant.

Mais au-delà de l'aspect pédagogique, je tiens à rappeler que les dirigeants de club ont l'obligation de proposer un parcours de formation à leurs salariés lors de l'entretien annuel professionnel. Ces formations sont prises en charge par l'AFDAS pour les enseignants salariés et par la FIFPL ou l'AGEFICE pour les enseignants indépendants.

Je compte sur vous, dirigeants de club pour prendre conscience de l'importance de ces formations proposées et d'encourager vivement votre enseignant professionnel à y adhérer.

Un panel de thématiques complet, de qualité et varié a été pensé et étudié par l'ETR et l'ERD afin de satisfaire l'ensemble de nos enseignants professionnels.

Vous pouvez trouver le calendrier de ces formations sur le site de la ligue dans la rubrique « enseignants » ou sur les Mémos.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Joëlle Ferrer qui est la responsable administrative du pôle formation.

Cette saison exceptionnellement, les différentes formations professionnelles continues sont visibles par semestre. En tant qu'organisme de formation, la ligue est en cours de certification Qualiopi.

Depuis le premier semestre 2021, l'Equipe Régionale de Développement, en collaboration avec l'ETR, a mis en place un nouveau calendrier de formations destiné aux dirigeants de club pour les accompagner dans leurs fonctions.

Ces formations sont proposées sous la forme de webinaires d'1h30. 8 thématiques ont été retenues pour la saison 2022. Le calendrier de ces formations est visible sur le site de la ligue dans la rubrique « dirigeants » ou sur le Mémo de septembre.

Et pour finir, je tiens à remercier l'ensemble des permanents de la ligue pour leur professionnalisme, leur investissement et leur écoute.

Je tiens aussi à remercier Michel Oster qui est le vice-président en charge de la commission formation, mais aussi l'ensemble des membres de cette commission, avec qui je prends plaisir à travailler.

Merci de votre attention. »

Carte professionnelle des Enseignants :

Katia Savorgnano fait part du recensement effectué dans notre ligue en 2021 concernant le nombre d'enseignants à jour de leur carte professionnelle.

Elle rappelle que seuls les enseignants diplômés et en possession de leur carte professionnelle valide peuvent enseigner le tennis contre rémunération dans nos clubs et incite ces derniers à se mettre en conformité : recenser les cartes professionnelles des enseignants qui interviennent sur leurs installations et afficher la copie des diplômes et des cartes professionnelles valables.

Sur 942 enseignants titulaires d'un diplôme professionnel (DE/BE mais aussi CQP) et licenciés FFT, seuls 183 ont renseigné leur N° de carte professionnelle sur leur compte Ten'Up.

Plan de Soutien et Relance par Jean-Paul Jaton, vice-président en charge du Développement :

« Ce Plan de Soutien et de Relance qui a été ouvert du 03 juin 2020 au 31 août 2021, a permis à 338 clubs d'être accompagnés (50% de nos clubs en Grand Est) pour un montant total de 1 012 563 €

A noter que toutes les catégories de clubs ont été aidées.

Pour le Soutien, étaient concernés les clubs en grande difficulté : seul 2 clubs nous ont présenté un dossier pour un total de 18.000 €

Concernant la Relance, 336 clubs pour 356 dossiers, pour un total d'aide de 994.563 €.

Merci à vos Conseillères et Conseillers en Développement pour leur accompagnement.

Le groupe de travail « P.S.R » composé de Michel OSTER, Benoit DUCHET et moi-même, s'est réuni chaque semaine pendant ces 15 mois, afin de traiter le plus rapidement les dossiers. »

Commission du Padel, placée sous la Présidence de Julie Simon

Quelques chiffres : 48 terrains, 21 couverts et 27 extérieurs

Concernant les compétitions, 50 tournois du P25 au P1000, sur lesquels les 531 joueuses et joueurs classés en 2021, contre 405 en 2020, ont pu satisfaire leur passion

Lors du Congrès Fédéral de ce week-end, le Président MORETTON, a annoncé que dans le cadre du Plan National de Développement 2022/2024, le nombre de pistes de Padel devrait doubler, pour passer de 955 à 2.000, sachant que dans le cadre des 5.000 nouveaux équipements sportifs, l'État contribuera au financement de la construction de 500 terrains de Padel, également, à l'horizon 2024.

Commission du Tennis Féminin, placée sous la Présidence d'Auréli Kornmann

Pandémie oblige, de nombreuses actions ont été annulées, comme les Raquettes FFT et Raquettes ADO, par contre la journée du 12 juillet a vu la tenue de la Journée du Tennis Féminin à Contrexéville, avec la présence de 4 à 8 représentantes par département.

Cette journée a été l'occasion de mettre en valeur et de d'honorer « 10 femmes formidables du tennis 2021 »

Pour cette rentrée 2022, lancement du « Challenge des TMC Dames », les clubs retenus pour l'opération nationale viennent de recevoir un courriel, et ceux qui n'ont pas eu cette chance pourront toujours les mettre en place dans leur département, avec le soutien des commissions départementales

Le dossier ADCP par Michel Oster, Président de la Commission du Développement :

« Malgré les conditions sanitaires que vous connaissez, nous avons durant cette saison sportive écoulée, continué l'accompagnement des clubs dans ce domaine du développement des clubs et de la pratique. En effet, ce sont 23 projets (7 champardennais, 8 lorrains et 8 alsaciens) qui ont été validés par les instances de la ligue et la fédération pour une enveloppe globale de 366 050 €.

Néanmoins, il est nécessaire de rappeler que nous avons 62 dossiers en attente de traitement par la Fédération ; en effet, la demande d'aide par les clubs a été largement supérieure aux enveloppes fédérales attribuées lors de ces 2 dernières années. D'où un retard important dans l'attribution d'une aide et de son versement pour ces dossiers. Ce retard sera, en partie, comblé cette année.

Le schéma directeur de Développement de la pratique du tennis.

En 2019, lors du Moselle Open, la FFT, la Ligue et la Région Grand Est officialisaient le Schéma Directeur de développement de la pratique du tennis.

2 grands axes de travail et des objectifs à atteindre :

- le premier objectif : le développement des pratiques :
 - avec la formation des bénévoles, des cadres techniques, des officiels de la compétition
 - avec l'animation sportive pour les jeunes et les adultes
 - avec la structuration de la discipline à l'échelle du territoire

avec le haut niveau

avec la très haute performance en lien avec Paris 2024

- le second objectif : le développement des infrastructures et le principe du schéma directeur

La région, la FFT et la Ligue se concertent pour soutenir les projets des clubs affiliés à la FFT, pertinents aux regards des objectifs régionaux et fédéraux de développement de la pratique.

La région Grand Est peut participer à hauteur de 15 à 25% en application de ses règlements d'intervention en vigueur, au titre de ses politiques sportives et de cohésion des territoires notamment.

Pour l'année sportive 2021, ce sont 13 dossiers qui ont été aidés pour un montant total de 750 917 €.

Les dossiers ADCP à venir.

La FFT peut intervenir à hauteur de 20% en application des critères de son plan d'Aide au Développement des Clubs et de la Pratique dans la limite de 75 000 € par dossier et dans le respect de l'enveloppe attribuée en début d'année sportive.

L'enveloppe globale FFT est de 5 millions d'euros et l'enveloppe pour le Grand Est est de 355 000 € en 2022. Priorité sera donnée aux 62 dossiers en attente dont les travaux sont terminés.

La nouvelle équipe fédérale a quelque peu changé les modalités d'attribution, les plafonds d'aide, les modalités de saisie des dossiers.

Tous les types de projets sont éligibles sauf la régénération de courts, la clôture-grillage de courts, le relampage-éclairage courts couverts et la gestion des accès.

A noter également :

- La visite d'un Ingénieur Conseil du Service Equipement FFT sur site, obligatoire pour les projets structurants (cours couverts et/ou projet global de construction ou rénovation d'un club)
- La nécessité d'obtenir un Avis technique FFT obligatoire avant le début des travaux

Pour terminer, la saisie des dossiers s'effectue sur une plateforme (semblable au PSR ou aides Terre battue) : <https://adcp.A.fr> (disparition du formulaire papier classique).

Je voudrais encore une fois remercier toute l'équipe du développement qui œuvre tout au long de l'année sur ce dossier sous l'œil bienveillant de Benoit Duchet et mes collègues de la commission qui m'accompagnent sur cette mission.

Merci de votre attention et bonne fin d'AG »

Aides directes aux clubs et Digitalisation par Benoit Duchet, RRD

Cf Présentation en Annexe 2

Le Tennis Handicap et le RSE développement durable sous la vice-présidence d'Anicet Lavocat.

La commission du Tennis Handicap présidée par Lionel Thiebaut, a travaillé sur les points suivants :

- Tout d'abord une Commission mixte régionale avec la Fédération Française de Sport Adapté au niveau Grand Est a été créée et une formation de Tennis Adapté pour les DE a été mise en place, ainsi que des manifestations sportives autour du Tennis Adapté
- la commission Tennis Handicap a réalisé un recensement des structures Tennis Sport Adapté et Paratennis
- Elle a étudié l'achat d'une « flotte » de fauteuils spécifiques pour la pratique de tennis en fauteuil afin d'avoir un outil pertinent pour développer et promouvoir la pratique
- Elle a mis en avant le dispositif « ESMS x CLUBS » qui consiste à mettre en lien des clubs sportifs et des établissements médico-sociaux afin d'impulser des actions de découverte des pratiques parasportives et d'accompagner leur pérennisation. Une convention tripartite (Comité Paralympique Français, établissement et club) valide l'action proposée et donne lieu à un financement (1500 € versé par le CPSF au club proposant une découverte de pratique pour un minimum de 15 séances et 500 € versés par le CPSF si l'action est pérennisée)

Grâce aux balles de tennis usagées collectées dans les clubs en lien avec l'opération Balle Jaune FFT, un sol sportif de 200 m² a pu être mis en place à l'IME Les Sapins (Rocroi / Ardennes) et inauguré récemment grâce notamment à Jean-Claude Galichet.

Trophées des Actions Solidaires FFT :

14 clubs du Grand Est ont été récompensés par la FFT :

Sur le thème du Tennis quartiers : ROMILLY SP. 10 TENNIS et le TC REMIREMONT

Pour le Tennis sport santé : FETE LE MUR MEUSE - ASPTT STRASBOURG - TC OBERNAI - TC BISCHWILLER

Pour le Tennis sport adapté : TC GRAND LANGRES - TSB JARVILLE - TC GRAND VERDUN - TC FLEURY - TC MARKOLSHEIM

Pour le Paratennis : UNION REMOISE TENNIS - TC THIONVILLE MOSELLE - TC DES ROMAINS

Les Grands Evénements sous la vice-présidence d'Éric Joris

« En qualité de vice-président en charge des Grands Evénements, je participe à un des rôles de la Commission du Haut Niveau Régional qui est de faire le lien entre les événements de Haut-Niveau de la Ligue (Moselle Open, Internationaux de Strasbourg, Grand Est Open 88, tournois Challenger ATP, les 5 tournois Future ITF ou autre CNGT etc...) et le Comité Directeur notamment sur les demandes ou sur les besoins. D'ores-et-déjà, je me réjouis que l'immense majorité ait pu avoir lieu cette année.

Depuis quelques années, Lionel Ollinger avait émis l'idée de créer un circuit de tournois dans la Ligue à l'image des CNGT de la FFT : il s'appellerait le « CRGT Grand Est » au cours duquel les joueurs se verraient attribuer des points et un vainqueur serait désigné chaque année.

Notre volonté est d'en faire un véritable événement.

Dès le début de mandat, il m'a demandé de constituer un groupe de travail réunissant Didier Bauer, Président de la Commission HNR, Giusy Le Pallemec, Responsable Communication – Evénements et Partenariat, Stéphane Heyd, CTR Coordonnateur et Emmanuel Painvin, Directeur.

Nous avons pu aussi bénéficier du précieux concours de Swan Flohr, étudiant en 2^e année de Masters Management du Sport, qui a fait de ce projet son thème de stage durant 3 mois au Centre de Ligue de Strasbourg.

Si le CNGT est plutôt orienté vers les joueurs classés entre Numéro 40 français jusque -15, notre Circuit aura pour but de proposer aux meilleurs joueurs Hommes et Dames, classés entre 2/6 et -15 du Grand-Est, des tournois identifiés et qui déboucheraient sur une phase finale début septembre dans un lieu à déterminer tous les ans. Les 8 meilleurs Hommes et Dames seraient qualifiés. Cette phase finale récompensera les plus assidus et les plus performants aux tournois régionaux de 1^{ère} ou Hors catégorie. Elle sera dotée d'un budget conséquent, qui permettra de bien lancer la saison suivante aux participants.

Un grand Merci à Didier Bauer d'avoir piloté ce projet et de l'avoir défendu devant le Comité de Direction qui l'a validé le 19 juin dernier pour un lancement en septembre 2022.

Nous savions que le projet ne serait pas mûr pour cette nouvelle saison que ce soit en termes d'organisation mais aussi du côté financier. C'est pour cette raison que nous solliciterons très prochainement les clubs pressentis organisant les tournois identifiés afin d'intégrer ce CRGT. Une vingtaine de tournois aux quatre coins de la Ligue ont d'ores-et-déjà identifiés. Ce Circuit pourra être intégré par des clubs organisant des tournois 2nde catégorie dès lors qu'ils décideront de monter en catégorie pour la dotation et de s'insérer dans les dates disponibles. Charge à nous d'en faire la promotion au niveau régional. »

Le Patrimoine sous la vice-présidence d'Éric Joris

« Les 5 centres de Ligues doivent faire preuve d'une grande attention.

Celui de Hautepierre à Strasbourg a mobilisé toute notre attention cette année car le bail emphytéotique avait expiré en 2018. Tour à tour repoussées à cause de la fusion puis à cause des élections municipales, avec Xavier Bard, le président de la Commission Patrimoine, les discussions ont été reprises avec la nouvelle équipe municipale. Les échanges ont été très cordiaux dès le début de notre relation car sans intermédiaires qui, à mon sens, pouvaient se donner une importance injustifiée. Avec Mr Tufuor, nouvel adjoint aux sports de la ville de Strasbourg, nous avons échangé à de nombreuses reprises sur les souhaits de la Ville. Souhaits que je partage avec la mise en avant de tous les publics et notamment le tennis adapté. Nous sommes tombés d'accord sur une base de réflexion à 6000 euros avec la contrepartie d'investissements que nous avons estimés aux alentours de 500k€ sur les prochaines années. Une urgence étant la mise aux normes PMR du site. Le projet de convention est presque prêt en attendant la rédaction du bail emphytéotique qui prendra un peu plus de temps de rédaction compte tenu des impératifs légaux.

Il est très important de faire remonter les informations concernant tous les centres de ligue, un correspondant est identifié afin qu'il reçoive les remarques des utilisateurs. Qu'ils soient occasionnels ou réguliers, toutes les remarques sont bonnes à prendre. Parfois même, un visiteur occasionnel aura un œil nouveau et des petites choses peuvent améliorer la vie à tous.

Exemple : lors du CNGT de Reims, il y a quelques jours, plusieurs joueurs nous ont fait part de la difficulté de trouver le Centre de Ligue par rapport à son adresse postale. Un message envoyé à l'issue de celui-ci à la Ville de Reims va permettre au CDL de Reims d'être indiqué sur l'avenue dans les prochains jours.

Une autre amélioration notable à Reims avec la réfection totale et en profondeur du chemin d'accès. En un peu moins de 3 mois suite au premier contact avec les services de la Ville, la voie d'accès a été rabotée, nivelée et goudronnée durablement.

Pour 2022, nous ferons l'inventaire des différents travaux et investissements sur les différents sites de la Ligue et nous proposerons un ordre de priorité au Comité Directeur. »

Le Classement par Nicolas Schwartz, Président de la Commission Classement

La FFT poursuit la préparation d'une réforme du classement qui sera plus équitable et plus lisible en prenant en compte, chaque mois, les résultats des 12 mois précédents.

Elle sera mise en œuvre en septembre 2022.

La compétition Seniors sous la Vice-Présidence d'Aurélie Abt pour les Adultes

Katia Savorgnano présente les différents résultats sportifs 2021 :

« La compétition pendant cette saison 2021 a été bien évidemment impactée par la pandémie mais, dès que les conditions ont été permises par le gouvernement et la FFT, les compétitions ont repris et vous trouverez dans les prochaines diapos les informations venant des diverses commissions, dont Aurélie ABT est la vice-présidente en charge de la Compétition Adulte.

Tennis Entreprise :

38% des sections ou de clubs délivrant des « cartes tennis entreprise » en 2021 par rapport à 2019, avec ainsi 23% de joueurs tennis entreprise en moins en 2021 par rapport à 2019

Championnats de France - D1 et D2 nationales avec le Maintien de « Tennis Pro 67 » en D1 masculine et celui de l'AS Crédit Mutuel 67 en D2 masculine, l'Education Nationale 2Fopen 67 en D1 féminine, le Nancy Enseignants 54 en D2 féminine et la descente en D2 féminine des Enseignantes d'Illkirch

4 équipes du Grand Est étaient en phases Interrégionales en 2021.

- chez les féminines : Professions de Santé 08, Marly Enseignantes 57, A.S. Crédit Mutuel 67 et Dentistes 67

- chez les équipes masculines : Moët et Chandon 51, Enseignants Strasbourg, Schreckenberg - Parnière Avocats 67 et Cryostar Hésingue 68.

Nous pouvons féliciter l'équipe féminines « Dentistes 67 » qui joue en ce moment même le titre national en D3 à Saint-Malo. Bonne chance à elles !

Je vous laisse découvrir nos champions Seniors et Seniors Plus, Beachtennis et Padel. » (Annexe 2).

La Formation et les Résultats chez les Jeunes par Anne-Laure Arondel, Vice-Présidente en charge des Jeunes, du HNR et de l'ETR

« En 2021, La Covid et la succession des protocoles sanitaires a entrouvert quelques portes et espaces dans nos clubs pour autoriser nos jeunes à pratiquer à minima ou plus selon les statuts définis par le ministère, une période délicate pour tout le monde durant laquelle les mots Adaptation - Initiative – Créativité – Solidarité, ont composé la boîte à outils des dirigeants et enseignants, Merci à vous toutes et tous dirigeants, enseignants, familles et joueurs qui par votre mobilisation avez, dans des conditions particulières et compliquées entretenu, voire susciter auprès des licenciés jeunes l'envie et le besoin de retrouver le chemin des clubs et de la pratique.

Seuls rescapés des compétitions officielles, les championnats individuels pour les 15/18 ans et dans un format classique avec qualification départementales pour les 11/14ans s'inscriront dans le bilan sportif 2021.

La suppression des interclubs nationaux et régionaux n'a cependant pas mis un terme à la réflexion des élus de la commission des jeunes pour construire des rencontres par équipes plus en proximité tout en maintenant l'équilibre des rapports de force et des niveaux., un challenge difficile qui attend les idées de tous.

Point d'actualité : les championnats de France individuels des 11/14 ans débutent aujourd'hui à Rouen avec une belle délégation du Grand Est et un réel espoir de performance en particulier chez les jeunes filles et Elisa Rohrbach tête de série n°1 en 11/12 ans.

Nous aurons l'occasion d'applaudir aux performances de nos jeunes dans quelques minutes en regardant les quelques photos qui mettront en valeur les meilleures performances de l'année, en particulier chez les jeunes filles, elles traduiront notre satisfaction, notre fierté et notre optimisme pour maintenir la tradition et la réputation d'une ligue formatrice, riche en talent et en résultats nationaux et internationaux.

L'opportunité pour saluer et remercier Didier Bauer qui, en président dynamique et convivial de la commission régionale du Haut Niveau est à la manœuvre pour accompagner nos sportifs dans les difficiles parcours nationaux et internationaux.

Plus près des territoires, plus attentive et respectueuse de l'enfant ou de l'ado joueur, investi dans des projets sportifs départementaux, régionaux ou nationaux, la nouvelle politique fédérale va s'intégrer, s'ancrer au fil des mois au sein de toutes nos structures de formation et d'entraînement.

REPERER -EDUQUER -FORMER -ACCOMPAGNER

Plutôt que sélectionner est à la base du projet FFT et désormais notre projet de ligue.

Plus que des remerciements, une sincère reconnaissance à nos cadres de ligue qui sous la coordination de Stéphane Heyd décline notre politique sportive et éducative au sein de 3 pôles Formation et haut Niveau (François Errard), développement sportif et éducatif des clubs (Antoine Bedin) et la formation (Eric Raulin) avec la devise que je leur attribue « toujours plus et mieux » ...

Les axes du projet de ligue 2022/2024 (Projets et Actions) partagés et adaptés dans les CD.

Chevilles ouvrières de la mise en œuvre du projet de ligue, nos CST, entraîneurs, préparateurs physiques ne ménagent ni leur temps, ni leurs heures tout au long de l'année, en offrant à leur territoire leur compétences, leur engagement et leur passion pour nous faire réussir. Je leur exprime tout le bonheur de travailler avec elles et eux, et à eux aussi nos remerciements et notre reconnaissance.

Tout en étant attentive à vos questions, je fais le choix de faire un focus sur 3 actions déterminantes de notre année 2021 mais surtout 2022 :

Le Réseau Ecole de Tennis

Depuis 10 ans, + de 150 000 jeunes ont quitté nos clubs, nos écoles de tennis (sensées être les piliers de la vie du club), symptôme parmi d'autres d'une école de tennis moins attractive, figée et souvent en mal d'adaptation aux attentes des jeunes et des familles.

Après ce constat, et inquiet devant les impacts possibles de la crise sanitaire, le Réseau Ecole de Tennis est né à l'initiative de l'ETR en particulier d'Antoine Bedin et a profité des temps de confinement pour tisser sa toile sur tous nos territoires en fédérant les enseignants, les dirigeants de clubs et de comité, les cadres techniques et de développement autour d'une réflexion/construction d'un projet innovant pour un nouveau concept d'école de tennis appelé à évoluer vers un projet départemental, ou de secteur, et régional.

A raison d'une dizaine d'ateliers de travail par équipes départementales ou bidépartementales, 7 projets et nouveaux concepts prêt à l'emploi ont émergé des 70 clubs volontaires (dont la taille varie de 50 à plus de 400 licenciés) et quelques 180 concernés.

La phase opérationnelle a débuté dès la rentrée scolaire pour près de 90% des clubs engagés, avec déjà des retombées significatives sur les effectifs. L'expérimentation continue sous l'œil et le suivi avisés de nos CST et CED

Et maintenant, forts de la dynamique lancée par les clubs précurseurs, le Réseau École de Tennis, désormais « École de tennis 2030 », doit s'enrichir d'autres contributions et fait un appel à de nouveaux clubs volontaires qui se nourriront des expériences des clubs déjà engagés, seront suivis par nos cadres techniques et de développement, et seront accompagnés dans le cadre de module de formation.

L'évolution des écoles de tennis par plus de structuration autour du jeu, plus d'attractivité et d'adaptation au contexte social dépendra de l'équilibre et la complémentarité du binôme enseignant dirigeant dans le cadre d'un projet éducatif et sportif identifié

Challenge des clubs formateurs :

C'est avec cet objectif que le challenge des clubs formateurs a pris sa place dans le Grand Est depuis 3 ans, avec un stop Covid en 2021.

Il s'ouvre de nouveau, aux clubs pour l'année sportive 2022 : Evaluer, Structurer, Accompagner et Valoriser, en sont le fondement, en parfaite cohérence avec la dynamique lancée par le réseau « Ecole de tennis 2030 »

La philosophie et la mise en œuvre restent identiques avec quelques réactualisations liées à la nouvelle école de tennis.

Le Match au centre de l'organisation dernière clé de notre politique régionale

Pour la densification de nos effectifs, la fidélisation, le repérage et l'accompagnement des meilleurs, la compétition sous toutes ses formes, à tous les niveaux, est une des clés de notre politique sportive et éducative

Vous l'avez compris dans les choix faits, nos ambitions et motivations sont claires :

Mieux former - Mieux accueillir - Mieux accompagner - Mieux performer, et Motiver nos jeunes à devenir nos responsables de demain,

Et tout cela à construire au quotidien avec l'ensemble de notre communauté de tennis. »

Stéphane Heyd, CTRC, énonce quelques chiffres à l'appui des propos d'Anne-Laure Arondel :

50,7% de jeunes n'ont pas de niveau attribué dans leur formation de joueur

8,19% d'enfants U10 ont fait un match homologué en 2021 (alors que le match libre était ouvert toute l'année)

11,78% d'enfants U12 ont fait un match homologué en 2021...

Seulement 29,5 % des clubs du Grand Est mettent en place le dispositif du match libre qui connaît 100% de satisfaits de ceux qui en jouent !!

C'est pourquoi ...faisons plus jouer en compétition de nos enfants des écoles de tennis :

1. pour qu'ils y prennent plaisir...
2. pour que ça augmente la densité...
3. pour que ça nous permette de plus en repérer...
4. pour que ça nous permette de mieux les former...

Lionel Ollinger, Anne-Laure Arondel et Stéphane Heyd honorent les parcours remarquables 2022.

Toutes les présentations figurent en Annexe 2.

COMPTE-RENDU FINANCIER 2021

En préambule, Christophe Bineaux informe de la cessation d'activité professionnelle d'Alain Beoschat à la fin d'année 2020 et de la nécessité de changer de Commissaire aux Comptes au cours de l'exercice.

Le Comité de Direction a donc procédé à la nomination provisoire du cabinet « AGS Experts Comptables » lors de sa séance du 23 avril 2021 pour réaliser la mission de certification des comptes de l'exercice clos au 31 août 2021.

La nomination du Commissaire aux Comptes étant de la compétence de l'Assemblée Générale, Christophe Bineaux soumet les résolutions suivantes :

Résolution n°1 : Approbation de la nomination provisoire pour l'exercice 2021

Résolution adoptée à l'unanimité

Résolution n°2 : pour la durée restant du mandat de 6 ans soit l'exercice clos le 31/08/2022

Nomination par l'Assemblée Générale :

- du Cabinet AGS EXPERTS COMPTABLES sis 12 rue Emile Durkheim, ZA HELLIEULE 2, 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES, en qualité de commissaire aux comptes titulaire
- de Madame Julie ANTONELLI, domiciliée professionnellement 12 rue Emile Durkheim, ZA HELLIEULE 2, 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES, en qualité de commissaire aux comptes suppléante

Résolution adoptée à l'unanimité

Christophe Bineaux résume les documents financiers (compte de résultat et bilan au 31/08/2021 puis budget prévisionnel 2022) transmis aux clubs avec la convocation (Cf annexe 3 – Bilan et Comptes 2021 et Budget 2022) en apportant les commentaires suivants relatifs à l'impact de la Covid-19 :

- Les charges ont baissé de 19,36% par rapport à l'exercice 2019, dernière année de référence d'activité normale, pour s'établir à 3.044.865 €
- Les produits ont baissé de 10,83% par rapport à l'exercice 2019, dernière année de référence d'activité normale, pour s'établir à 3.363.051 €
- Le résultat 2021 est donc de 318.185 € en raison d'une masse salariale diminuée de 492 K€, d'une économie de frais de fonctionnement à hauteur de 240 K€ et d'une diminution des produits d'activités de 174 K€.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aurélien Didierjean, Commissaire aux Comptes, donne lecture de son rapport sur les comptes clos au 31/08/2021 (Cf annexe 4 – Rapport du CAC 2021).

Sur sa proposition, les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité avec affectation du résultat de 318.185 € au report à nouveau.

BUDGET PREVISIONNEL 2022

Christophe Bineaux présente brièvement le budget voté à l'unanimité, comme le compte de résultat 2021, par le Comité de Direction (Cf annexe 3 – Comptes 2021 et Budget 2022).

Le budget est présenté avec un objectif minimum de CAF (capacité d'auto-financement) pour faire face aux annuités d'emprunt de 136.764 €.

Le budget prévisionnel est présenté avec 3.22.184 € de charges et 3.374.412 € de produits soit un excédent de 152.228 €.

A la question de Joël Bitzner, Christophe Bineaux répond que parmi les produits, la part de la FFT représente 2,55 M€ répartis en 1,9 M€ de dotation globale de fonctionnement et de 650 K€ de part sur les licences.

A la question de Joël Bitzner, Lionel Ollinger répond que la Ligue Grand Est se classe 6^{ème} parmi les 13 ligues métropolitaines.

Christophe Bineaux précise que le budget 2022 tient compte d'une renégociation des emprunts immobiliers en cours qui ont été contractés à l'occasion des travaux relatifs aux Centres de Ligue Lorraine-Nord à Metz, HautePierre à Strasbourg et celui de Reims.

Christophe Bineaux propose donc que pour améliorer la capacité d'auto-financement de la Ligue pour augmenter les ressources consacrées aux activités en faveur du développement du tennis et de la formation des jeunes vers le haut niveau, les emprunts en cours soient renégociés sur la base suivante :

Durée : 15 ans	Taux fixe : 1,10 %	Capital : 1,2 M€
soit une annuité d'environ 87.000 €		

Sur proposition du Président, le budget 2022 comprenant la renégociation des emprunts immobiliers est approuvé à l'unanimité.

ELECTION DE LA DELEGATION A L'AG DE LA FFT

Katia Savorgnano rappelle la composition de la délégation à l'AG de la FFT pour le Grand Est :

- un délégué par Comité départemental élu lors des AG des CD soit 10 délégués
- 4 délégués au titre de la ligue et élus en AG de ligue.

Elle salue la présence des membres de la CSOE (commission de surveillance des opérations électorales) : Catherine Dutreix, Muriel Rivet, Bertrand Beisbardt, Luis Marques et Claude Plainfossé.

Une seule liste a été déposée par Lionel Ollinger, Président de la Ligue et a été validée par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales en séance du 27 octobre 2021.

La liste qui vous est proposée aujourd'hui comprend :

En qualité de titulaires :

Lionel Ollinger, Président
Katia Savorgnano, Secrétaire Générale
Christophe Bineaux, Trésorier Général
Thierry Neyret, Commission des Seniors

En qualité de suppléants :

Marcelle Lind, Secrétaire Générale adjointe
Brigitte Siatka, Trésorière Générale adjointe
Eric Vandendaele, Médecin Fédéral de Ligue
Sylvie Daverdon, membre du Comité de Direction

Katia Savorgnano propose de procéder à un vote à mains levées à l'instar de ceux effectués dans les CD. Aucun représentant de club ne se manifeste.

La liste conduite par Lionel Ollinger est élue à l'unanimité.

Le Président Lionel Ollinger renouvelle ses remerciements puis cite les dirigeants de clubs, récipiendaires de la médaille de Vermeil FFT :

Au titre de la promotion 2020 :

CERCELLETTI Gilbert - MIRECOURT-MATTAINCOURT TC
DANGIN Emmanuel - TCM BAR SUR AUBE
DUBOIS Jean-Paul - REVIN TENNIS CLUB
LEHMANN René - NANCY LAWN
PAOLUCCI Marc - THIONVILLE ASPTT
POE Mireille - CLUB TENNIS CHATEAUVILLAIN
REMOND Vincent - BAR LE DUC UNION TENNIS
ROEHRIG Blandine - SAINT NABORD TC
SUTTER Robert - GRAND VERDUN TC
BARTHELEMY Guy - MONT SAINT MARTIN
GANIS Philippe - CHAMPIGNEULLES TC
GENIN René - TC VILLIERS EN LIEU
WATRIN Denis - GRAND VERDUN TC
ZENQUIVITZ Bernard - UCKANGE TC

Au titre de la promotion 2021 :

GHIANI Peppino - SAULXURES TC
GIROLDI Jean-Jacques - YUTZ TC AEROPARC
ROBIN Hubert - CHEMINOTS SPORTIFS CHALINDREY
VANDENDAELE Eric - TC GEO ANDRE
BECKER Claude - FLEVILLE TC
CECCONE Nicole - TC ILLFURTH
FARZA Laetitia - TC VENDENHEIM
HLADNIK Pascal - AS GEISPOLSHHEIM
REDOUTE Patrick - ASPTT CHAUMONT
SCHOLLER Antoine - TC HUNINGUE

INTERVENTIONS DES PERSONNALITES

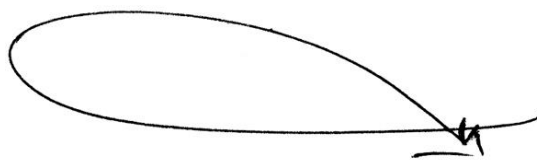
MM Christian Richeton, Secrétaire Général du CROSGE, Thierry Hory, Président Commission Sport et Jeunesse de la Région Grand Est et Emmanuel Thiry, Délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports prennent la parole.

Lionel Ollinger et Emmanuel Painvin, Directeur de la Ligue, mettent à l'honneur Régine Blanchet, assistante de direction, qui a fait valoir ses droits à la retraite après plus de 20 ans à la Ligue.

Puis, Lionel Ollinger clôt l'Assemblée Générale.



Katia Savorgnano
Secrétaire Générale



Lionel Ollinger
Président